

Date de transmission de l'acte : 15/12/2025

Date de réception de l'AR : 15/12/2025

062-216208694-DE_032_2025

AGEDI



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
COMMUNE DE WAILLY

Séance du lundi 08 décembre 2025

Délibération N° DE_032_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	10	12
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le huit décembre deux mille vingt-cinq, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Mickaël AUDEGOND.

Présents : Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Colette NOURRY, Dominique LEFEBVRE, Franco GRACEFFA, Martine CAPPON, Jean-Marc CLABAUX, Gautier MOERMAN, Lydie NOIRET

Représentés : Ingrid LORIDANT représentée par Colette NOURRY, Gaétane DELATTRE représentée par Dominique LEFEBVRE

Absents et Excusés : Jérémy PRONIEZ, Nathalie BART, Frédéric PONTHEUX

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Jean-Marc CLABAUX est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Cartes cadeaux Noël des agents communaux

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'attribuer, aux agents titulaires, stagiaires et contractuels en CDD de la Collectivité, une carte cadeau d'une valeur de 50 €, pour les fêtes de fin d'année.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, décident à l'unanimité d'attribuer, aux agents titulaires, stagiaires et contractuels en CDD de la Collectivité, une carte cadeau d'une valeur de 50 €, pour les fêtes de fin d'année.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Maire,
Mickaël AUDEGOND